M. Flotat, de Mons-en-Barœul ; M. Giordani, d'Ajaccio ; M. Guénon, de Maubeuge ; M. Hélie, instituteur à St-Denis-de-Mert (Calvados ; M. Joseph Huron, de Blois ; M. Léon Marchal, à Champignol ; M. Arthur Moreau, à Anor ; M. Edmond Paul, à Mazingarbe ; M. Robioux-Dupont, de Paris ; M. Edouard Racine, de Mézières ; M. Albert Robyn, de Roubaix ; M. Léon Rogez, de Roubaix ; M. Edouard Vernusse, de Valenciennes ; M. Adrien Viannès, de Suresnes ; M. Léon Waeles, de Roubaix.

Nous avons dit que le ministre de la guerre avait assisté au tir d'honneur. Il a tenu à remettre lui-même les récompenses.

Voici les noms des trois premiers :

1er, Edmond Renard, sergent au 148e d'infanterie ; 2e, Bergerot, de Nancy ; 3e, Richardet, de Genève.

Le retour à la gare

Le banquet terminé et les décorations remises, on remonte en voiture et après une courte visite à la Chambre de Commerce, le général Brun et M. Sarraut arrivent à la gare, où ils prennent le train à 4 heures et demie.

Les Fêtes de Lille

LA REVUE DES SOCIETES. — LES CONCOURS ET LES JEUX. — LA PROMENADE DES GEANTS — LE CONCOURS INTERNATIONAL D'ESCRIME

La deuxième journée des fêtes de Lille, malgré un temps moins doux, gris et nuageux, a obtenu un grand succès.

La traditionnelle revue des sociétés du boulevard des Ecoles avait attiré le même [illegible] de curieux. Malgré le départ de la pluie, de charge [illegible] de l'office central.

La foule qui s'était [illegible] à verse depuis le matin, [illegible] vers 10 heures et demie, et le [illegible] que le temps [illegible] fut relativement beau.

Dès six heures du matin, on entendait le canon [illegible] par les nombreux [illegible] prendre part au concours.

Voici les [illegible] concours :

[illegible] Chemin, à [illegible] Louis, à [illegible] Valhuberticq, à [illegible] à Lambersart ; [illegible] de exercice, [illegible], à [illegible] et [illegible] à Wervicq-Sud ; 3e prix [illegible]. A Frouins : 1re [illegible], à Croix ; 11e prix, Dekeyzer, à Marcq-en-Baroeul.

Prix de nombre. — Société de Wasquehal et Société de [illegible].

Prix d'éloignement. — [illegible], à Halluin-Neuvelz.

Prix offert par la Société protectrice des animaux à un oiseau concurrent non aveugle. — Dumont Louis, à Lille.

La Revue des Sociétés

LA PROMENADE DES GEANTS

A dix heures, les différentes sociétés de jeux et sociétés musicales [illegible] sont le boulevard des Ecoles, où elles allaient être passées en revue par la [illegible] préfète.

Malgré le mauvais temps, pas [illegible] manquait à l'appel. Les [illegible], les bons « Bons Soles », « [illegible] », « Toutes », « Fatigués du [illegible] », « Tout-Bac », « Joyeux Fumeurs », « [illegible] » qui font la joie de nos [illegible] par leur entrain, leur bonne humeur et leurs sentiments [illegible].

Des cerfs-volants et des pirogues [illegible] laient à l'attention de la foule [illegible] ne ménageant pas les [illegible] et les signes d'amitié sur leur passage.

Les jeunes gens du jeu [illegible], le jeu de bagues et des joutes sur l'eau se faisaient remarquer par leur costume gracieux, blanc et rouge avec écharpes [illegible].

Tous marchaient crânement au son des musiques et fanfares jouant les pas [illegible] les plus entraînants.

A dix heures, le maire, entouré de ses adjoints, passe devant le front des sociétés alignées de chaque côté du [illegible] du boulevard, pendant que les musiques jouent la Marseillaise.

Sitôt la revue terminée, les 140 sociétés présentes se forment en un long cortège qui va parcourir la rue de Paris, pour se disloquer sur la Grand'Place. Les tambours et clairons se placent en tête, le signal est donné et le défilé commence.

LE DEFILE

Voici d'abord les sapeurs-pompiers, puis les amidetteurs, les bouconneux, les Petites Têtes, que précède Dédé arborant un gibus invraisemblable, les Accordéonistes, les « Biaux par nuit », les «Croc-Clinque», les « Pianistes », les « Petits Barbus », etc. Ils sont trop, on ne pourrait tous les nommer. Mais leur attitude est tout un poème et la foule qui les acclame s'amuse fort en les voyant défiler.

Mais voici qu'apparaissent les géants, précédés du Tambour-major des Hurlus. Vient ensuite Jeannie-Maillotte, imposante avec sa hallebarde ; le chevalier Lydéric, tenant fort dignement son faucon sur le poignet droit. Et enfin, les dominant tous de sa taille colossale, le géant Phinaert, terrible, effrayant, avec son casque et sa grande barbe noire.

Arrivé sur la Grand'Place, le cortège en fait le tour, toujours aux sons de la musique, la Déesse, sur sa colonne, semble tout étonnée de voir ces personnages immenses qui sont presque aussi hauts qu'elle, et ils [illegible] comme un salut fraternel.

C'est probablement une illusion d'optique.

Le défilé se continue par la rue du Vieux-Marché-aux-Fromages, pour arriver sur la place du Théâtre, où le cortège se disloque.

N'importe, malgré la fâcheuse pluie, les sociétés locales obtinrent leur légitime succès de chaque année. C'est toujours la bonne, la saine joie populaire.

Le Tournoi international d'Escrime

M. Sarraut chez les escrimeurs.

Le Palmarès.

Un public nombreux d'amateurs s'était rendu dès le matin à l'Hôtel des Canonniers où avait lieu pour la première fois à Lille le grand tournoi international d'escrime organisé par l'Académie d'Armes du Nord.

Le vieil hôtel des canonniers avait reçu pour la circonstance une décoration militaire du meilleur goût. Dans la cour de nombreux trophées de drapeaux égayaient les murailles noircies. Au fond, devant les pièces d'artillerie, un portique était dressé où se lisait : Honneur et patrie. Académie d'Armes du Nord, 1890.

Les « fines lames » venues de partout pour se disputer courtoisement les récompenses et faire assaut d'adresse, de science et d'agilité, emplissent bientôt la cour, puis le tournoi commence par les épreuves éliminatoires.

LE JURY

Le jury avait été constitué de la façon suivante : MM. Clerc, chef de bataillon au 43e régiment d'infanterie ; docteur Paquet, lieutenant Mauger-Devarennes, du 16e bataillon de chasseurs à pied ; lieutenant Piefer, du 43e de ligne ; professeur Gravé, de Londres ; professeur Choudey, de Charleville ; Mans, maître d'armes au 43e régiment d'infanterie ; Senault, adjudant au 3e de ligne, à Ostende ; Vincent, maître d'armes au 6e chasseurs à cheval ; lieutenant Raton, du 16e chasseurs à pied ; Dallery, maître d'armes au 16e bataillon de chasseurs à pied ; Bécue, professeur à Lille ; lieutenant Noizet, du 43e d'infanterie ; Chezat, maître d'armes au 1er escadron du train des équipages ; lieutenant Brovèle, du 6e chasseurs à cheval ; Calmels, maître d'armes à Reims ; Gouget, maître d'armes au 2e chasseurs à cheval à Mons ; [illegible] Dupont-Gruss, Sano, de Lille ; Laboulerie, professeur à Calais ; Henderick, professeur à Gand.

LES ASSAUTS

Certes, on ne peut nier que la science des armes soit en décadence. Plus d'un de ces rudes lieutenants [illegible] songer aux mousquetaires des d'Artagnan et aux [illegible] de jadis. S'ils n'avaient pas la lecture de Dumas ou le panache de Cyrano, les escrimeurs en [illegible] n'en étaient pas moins [illegible] et de vaillance. Tudieu ! quelle ardeur ! Les uns bondissent, vif [illegible] leurs lames [illegible] Contre [illegible] ne [illegible]

LE CHAMPIONNAT DES DAMES

[illegible] le clou de la [illegible] le championnat des dames escrimeuses.

Il y avait là en [illegible] des [illegible] ou [illegible], Mme Pirson, de Bruxelles ; Mme [illegible], de Londres ; Mlle [illegible], de Londres ; Mlle [illegible] Mme Procureur, de Verviers ; Mlle Rosa Onclair de Lille ; Mlle [illegible] Mlle [illegible] de Lille ; Mlle [illegible] Mlle [illegible] de Lille ; Mlle [illegible] de Lille ; Mlle [illegible] de Lille ;